

RELEVÉ DE DÉCISION RÉUNION CSR BOWLING GRAND EST

DU MERCREDI 06 NOVEMBRE

DÉCISION 1 :

Christian Pari est coopté à l'unanimité, et sera responsable de la commission féminine

DÉCISION 2 :

La répartition des aides financières suite aux subventions allouées à la LIGUE GRE, corrigée en séance, est adoptée à l'unanimité pour la saison en cours.

DÉCISION 3 :

Concernant le championnat des clubs R1 hommes, suite à discussion et faute de date au calendrier pour organiser une journée de barrage, et proposé pour cette saison uniquement, la solution suivante : les 2 meilleures équipes au point (si égalité le total quilles départage) parmi les trois équipes arrivées en 1er de chaque poule monteront en National 3.

Décision approuvée à l'unanimité